

Le guide RI 2020-2021

Partir à l'étranger M1 MEEF 1^{er} degré

1. Présentation

2. Le Bureau des Relations Internationales

3. Le stage à l'étranger

4. Le séjour d'études Erasmus +

INSPE Centre Val de Loire - Académie d'Orléans-Tours

72, rue du Faubourg de Bourgogne - 45044 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 49 26 00 / Mél. : contact.inspe@univ-orleans.fr

www.univ-orleans.fr/inspe

Présentation

L'INSPÉ, composante de l'université d'Orléans, en collaboration avec l'université François Rabelais, affirme sa volonté politique d'ouverture à l'international notamment en proposant des programmes de mobilité à l'étranger. Il propose donc aux étudiants de M1 et M2 du master MEEF 1^{er} et 2^d degrés la possibilité de :

- développer la maîtrise d'une langue vivante étrangère
- se préparer à l'exercice du métier choisi en développant une pratique réflexive du métier d'enseignant par la comparaison, en contexte d'exercice, avec d'autres systèmes scolaires. Il s'agit par ce biais de promouvoir la citoyenneté européenne, de développer la solidarité et la tolérance et bien entendu de préparer aux métiers de l'enseignement.

Pour cette fin, elle propose un programme de stage et des séjours d'études à l'étranger, intégrés dans la maquette des masters.

Les objectifs de nos programmes de mobilité :

- Faire l'expérience d'une pratique de classe en école primaire à l'étranger en mettant en œuvre des séquences d'enseignement, en français et / ou en LVE
- Enrichir sa connaissance des démarches pédagogiques relatives à l'apprentissage d'une langue vivante, valider des crédits en langues
- Améliorer ses propres compétences en langue
- Développer le volet culturel de l'enseignement d'une langue étrangère
- Pratiquer et échanger en langue étrangère dans un contexte professionnel
- Conduire une réflexion comparative sur la didactique des autres disciplines et sur les systèmes éducatifs

L'INSPÉ accueille également des étudiants étrangers qui se destinent aux métiers de l'enseignement. Certains étudiants viennent en séjour d'études Erasmus d'un ou deux semestres et sont intégrés dans le programme du master MEEF 1^{er} et 2^d degrés. D'autres étudiants sont en stage de 4 semaines dans les établissements scolaires et un jour par semaine en regroupement dans les centres de formation de l'INSPÉ.

Pour permettre à ces étudiants et stagiaires de mieux s'intégrer pendant leur séjour, le BRI recherche des parrains. N'hésitez pas à aller à leur rencontre et proposer votre aide.

Nous accueillons régulièrement les enseignants de nos universités partenaires, qui interviennent dans les cours du Master MEEF ou proposent des conférences sur leur spécialité.



Le Bureau des Relations Internationales

Tout au long de l'année, le Bureau des Relations Internationales informe les étudiants sur les opportunités de mobilité et les accompagne dans toutes les étapes de leur projet. L'équipe est composée de 7 correspondants aux Relations Internationales, d'une coordinatrice pédagogique, d'une responsable administrative et d'une secrétaire.

Voici vos interlocuteurs :

Noms et fonctions	Affectation et coordonnées	Rôle au BRI
Catherine BALANDIER Coordinatrice pédagogique RI		<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la politique des relations internationales de l'INSPE • Coordination des contenus pédagogiques
Fanny MICHAUX Responsable du BRI	 Centre de formation d'Orléans Site Bourgogne - Bureau 4D international.inspe@univ-orleans.fr Tél. : 0033 238 492 640	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable administrative • Renouvellement des accords internationaux • Gestion des mobilités des étudiants entrants et sortants
Catherine MUNIER Secrétaire du BRI	 Centre de formation d'Orléans Site Bourgogne catherine.munier@univ-orleans.fr Tél. : 0033 238 492 677	<ul style="list-style-type: none"> • Support administratif du BRI
Rémy DUBOST Correspondant RI	 Centre de formation de Blois remy.dubost@univ-orleans.fr	
Marie MAGNAN Correspondante RI	 Centre de formation de Bourges marie.magnan@univ-orleans.fr	<ul style="list-style-type: none"> • Relais RI sur le site • Accueil, suivi pédagogique et pratique des étudiants étrangers pendant leur séjour
Catherine BALANDIER Correspondante RI	 Centre de formation de Chartres catherine.balandier@univ-orleans.fr	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, suivi pédagogique des étudiants de l'INSPE partants à l'étranger • Elaboration des programmes d'études
Patrick BLERON Correspondant RI	 Centre de formation de Châteauroux patrick.bleron@univ-orleans.fr	

<p>Sylvie MARECHAL Correspondante RI</p>		<p>Centre de formation d'Orléans site Saint-Jean sylvie.marechal@univ-orleans.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relais RI sur le site • Accueil, suivi pédagogique et pratique des étudiants étrangers pendant leur séjour
<p>Sabine MAISONNIER Correspondante RI</p>		<p>Centre de formation de Tours-Fondettes sabine.maisonnier@univ-orleans.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, suivi pédagogique des étudiants de l'INSPÉ partants à l'étranger • Elaboration des programmes d'études
<p>Stéphane BRUNEL Correspondant RI</p>		<p>Centre de formation d'Orléans Site Bourgogne stephane.brunel@univ-orleans.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relais RI pour les étudiants du 2^d degré • Accueil, suivi pédagogique et pratique des étudiants étrangers pendant leur séjour • Accueil, suivi pédagogique des étudiants de l'INSPÉ partants à l'étranger • Elaboration des programmes d'études

Le Bureau des Relations Internationales diffuse des offres de stage et des jobs à l'étranger sur la [page Facebook de l'INSPÉ](#), et peut vous conseiller sur votre projet de mobilité hors le Master MEEF.

La [rubrique « International » du site Internet de l'INSPÉ](#) nous permet de communiquer sur nos programmes et de diffuser les témoignages de nos étudiants.



Le stage à l'étranger, un moment privilégié dans la construction de son identité professionnelle

L'INSPÉ propose un programme de **stage à l'étranger** intégré dans la maquette du master MEEF 1^{er} degré.

Ce stage valide le 1^{er} stage obligatoire du S2 et le stage d'ouverture. Les cours de préparation et de retour de stage sont prévus dans l'emploi du temps du 1^{er} semestre.

Des réunions d'informations auront lieu dans les centres de formation mi-septembre. Vous pouvez vous renseigner également auprès du BRI ou du correspondant RI de votre site.



» **Candidature**

- **Qui peut déposer une candidature ?**

Tout étudiant de M1 Master MEEF 1^{er} degré peut déposer un dossier de candidature.

Un niveau A2 minimum de la langue d'enseignement est requis. Mais un niveau B1 ou B2 de la langue d'enseignement peut être requis par les universités partenaires. Il faut également accepter les contraintes particulières liées au stage à l'étranger, notamment la présence obligatoire aux cours de préparation et le rattrapage des cours manqués pendant le stage.

Qui sera retenu ?

Après sélection de l'INSPÉ Centre Val de Loire et accord de l'université partenaire, tous les étudiants qui ont candidaté peuvent partir.

Dossier de candidature

- un CV en anglais (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ);
- une lettre de présentation en anglais par destination (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ) : expliquez pourquoi vous désirez faire votre stage à l'étranger. Motivez votre choix d'université grâce aux éléments que vous aurez trouvés lors de vos recherches. Expliquez comment vous envisagez cette expérience, puis votre avenir universitaire et professionnel ;
- une attestation de la langue d'enseignement (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ) : une certification en langues (CLES, TOEFL, ...) / un parcours en licence / un avis d'un enseignant de la langue ;
- une photo ;
- deux avis d'enseignants (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ).

Date limite et modalités de candidature

Informations disponibles sur les pages « International » du site internet de l'INSPÉ : www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/stage-letranger

Sélection

Une commission composée des membres du Bureau des Relations Internationales examine tous les dossiers et sélectionne en fonction de la motivation, les étudiants qui peuvent partir à l'étranger.

La commission tient compte des vœux d'universités d'accueil, mais peut proposer une autre université si celles choisies ne sont plus disponibles. Chaque étudiant sera informé de la suite donnée à son dossier par courriel quelques semaines après la date limite de candidature.

Suite à la sélection, une **réunion académique OBLIGATOIRE** est organisée un samedi de novembre de 9h30 à 16h30 : Cours de Français Langue Etrangère et réunion par destination.

» *Choix de l'université*

La liste des universités partenaires de l'INSPÉ Centre Val de Loire proposant des stages en établissement scolaire est disponible sur le site internet : www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/stage-letranger

Vous pouvez faire jusqu'à 3 vœux de destinations dans votre dossier de candidature.

N'hésitez pas à vous documenter sur les systèmes éducatifs des pays choisis en consultant les sites Internet des universités partenaires et les sites dédiés.

Vous pouvez également prendre contact avec :

- les étudiants ayant effectué une mobilité les années précédentes ;
- les étudiants de nos universités partenaires actuellement sur le campus d'Orléans.

Pour toutes questions ou demande de coordonnées des étudiants ou des partenaires étrangers : international.inspe@univ-orleans.fr.

» *Le déroulement du stage*

Des séances spécifiques de préparation (connaissance des systèmes éducatifs, partenariats internationaux, initiation au FLE) et de retour de stage sont organisées pendant la réunion académique et dans votre emploi du temps : UE13 EC1', UE26 EC1'.

Cours de préparation

UE 13 EC 1' : Langues vivantes 2 HCM + 11 HTD

De mi-novembre jusqu'au départ, réparties comme suit :

- 6 HTD : didactique de l'enseignement des langues, par un enseignant de langue vivante
- 2 HCM + 5 HTD : préparation de séances FLE, par un enseignant de LV ou de FLE
- 3 HTD + 8 HTP (en commun avec l'UE 13 EC1) : entraînement aux 5 activités langagières de la LVE'

L'évaluation se déroulera selon les critères de l'UE 13 EC1 :

- CC académique en janvier
 - Compréhension de l'oral : à partir de documents dans la langue du pays de stage, 2 supports audio/vidéo, 3 minutes maximum pour les 2 documents,
 - Production écrite : en lien avec les documents proposés, durée 1h
- CC phonologie en cours avec les autres étudiants

UE 26 EC 1' Découverte du monde professionnel (préparation et analyse de stage)

5 heures à répartir comme suit :

- 2 HTD : Préparation spécifique du stage (de mi-novembre jusqu'au départ), par le Correspondant RI,
- 1 HTP : découverte du TBI (de mi-novembre jusqu'au départ),
- 2 HTP : Retour de stage, par le Correspondant RI

L'évaluation se déroulera selon les critères de l'UE 26 EC 1. Le dossier doit comporter 4 parties et un poster :

- Introduction : le contexte de stage,
- Partie 1 : Observation et réflexion pédagogiques
- Partie 2 : Réflexions sur la gestion de classe
- Conclusion : Bilan en relation avec les compétences professionnelles.

Cette conclusion tiendra compte du stage du S2 ainsi que du stage d'ouverture professionnelle, ou de l'expérience professionnelle acquise dans un autre contexte que celui des journées de stage d'ouverture professionnelle, invoquée au titre d'une dispense.

- Poster : Présentation succincte et visuelle de l'expérience d'ouverture professionnelle

Pendant le stage

- Temps d'observation dans une classe (voire plusieurs)
- Prise en charge progressive de séances de FLE
- Accompagnement éventuel de l'enseignant dans les autres disciplines
- Prise en charge de séances en fonction de ses compétences et du degré d'autonomie laissé au stagiaire
- Regroupements et suivi du travail par les universités partenaires

L'évaluation se déroulera selon les critères de l'UE13 EC1 et de l'UE26 EC1.

» Financement

La demande de bourse de mobilité internationale se fait sur le portail de mobilité de l'Université d'Orléans :

www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres

Ces bourses de mobilité sont une aide financière accordée aux étudiants qui font la démarche de partir à l'étranger. Elles n'ont pas vocation à couvrir l'intégralité des frais engagés par l'étudiant pendant sa mobilité.

Bourse INSPÉ CVL

Conditions d'éligibilité :

- Être étudiant à l'INSPÉ Centre Val de Loire,
- Effectuer stage de 2 ou 4 semaines dans un établissement scolaire étranger.

Montant :

- De 125€ à 625€ pour le stage selon le pays d'accueil et la durée du stage

Versement :

- 100% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour.

Bourse Mobicentre

Conditions d'éligibilité :

- Être étudiant à l'Université d'Orléans,
- Avoir moins de 25 ans et être inscrit sur la plateforme Yep's – www.yeps.fr
- Effectuer une mobilité de 4 semaines minimum
- Ne pas avoir utilisé tout son Crédit temps lors de précédentes mobilités.

Crédit temps de 12 mois

Montant :

- 175€ par mois*

Versement :

- 50% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour
- 50% de la bourse au retour, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de fin de séjour

Attention ! Le délai de traitement des dossiers de demandes de financement est long. Les étudiants touchent en général leurs bourses de mobilité au retour de leur stage à l'étranger.

**Montant 2019-2020*

» **Informations pratiques**

Les écoles

Le partenaire en charge du programme dans le pays concerné vous donnera tous les détails de votre stage aussi rapidement que possible. L'âge des élèves dont vous aurez la charge ne peut vous être garanti, cela dépend du nombre d'enseignants et de leur classe respective, impliqués dans le programme.

Le logement

Il est à votre charge et varie selon les programmes : résidences universitaires, familles d'accueil, colocations... Nous vous indiquerons les démarches à effectuer en fonction du pays d'accueil.

Le transport

Il est à votre charge. C'est vous qui l'organisez.

Comportement pendant le stage

Il est attendu de vous que vous preniez part au travail de l'équipe enseignante et que vous vous conduisiez comme un digne représentant de l'INSPÉ Centre Val de Loire, Université d'Orléans.

Une conduite professionnelle irréprochable est attendue de vous et ainsi qu'une adhésion aux attentes des écoles d'accueil.

Une attitude contraire entraînerait une non validation du stage.



🕒 Le séjour d'études Erasmus +, un semestre de cours à l'étranger

L'université d'Orléans participe au programme Erasmus qui vous permet de valider votre Semestre 3 à l'étranger. Les démarches sont à effectuer à partir du 2^d semestre du M1.

Après sélection par l'INSPÉ et accord de l'université d'accueil, les étudiants titulaires du M1 peuvent effectuer un séjour d'études dans une université européenne partenaire de l'INSPÉ.

» *Le déroulement du programme :*

- S'inscrire en M2 MEEF 1^{er} degré et dans l'université d'accueil – paiement des frais d'inscription en France uniquement – 2 cartes d'étudiant
- Suivre des cours équivalents au programme du S3 du M2 MEEF 1^{er} degré
- Passer les examens du S3 dans cette université partenaire
- Valider par équivalence les 30 crédits nécessaires à l'obtention de votre semestre

» *Les destinations proposées :*

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Grèce
- Irlande
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- République Tchèque
- Suède
- Suisse
- Royaume-Uni



La plupart des universités partenaires de l'INSPÉ propose un programme spécifique en anglais destiné pour les étudiants Erasmus, avec focus sur l'éducation interculturelle.

Pour vous renseigner, vous pouvez consulter le site internet des universités ou échanger avec les étudiants en séjour à l'université d'Orléans. N'hésitez pas à contacter le BRI pour plus d'informations.

» *Candidature*

Qui peut déposer une candidature ?

Tout étudiant de Master MEEF 1^{er} degré pour un départ au S3 du M2.

Un niveau B1 ou B2 de la langue d'enseignement peut être requis par les universités partenaires.

Qui sera retenu ?

Après sélection de l'INSPÉ Centre Val de Loire et accord de l'université partenaire, seuls les étudiants non-admis aux concours sont sûrs de pouvoir partir.

Les lauréats des concours peuvent demander un report de stage à leur employeur. Si la demande est acceptée, ils auront un parcours aménagé en M2 et seront professeurs stagiaires l'année après le master.

Dossier de candidature

- un CV ;
- une lettre de motivation par destination (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ) : expliquez pourquoi vous désirez étudier à l'étranger. Motivez votre choix d'université grâce aux éléments que vous aurez trouvés lors de vos recherches. Expliquez comment vous envisagez cette expérience, puis votre avenir universitaire et professionnel ;
- un contrat d'études Erasmus+ par destination, validé et signé par l'étudiant et le responsable du Master MEEF 1^{er} degré . Ce contrat d'études doit être complété avec la liste des cours que vous souhaiteriez suivre dans la destination choisie. Ces cours doivent être plus ou moins similaires aux cours que vous suiviez à l'INSPÉ si vous restiez en France. Pour valider votre semestre, il faut que vous ayez un total de 30 crédits ECTS. Les crédits ECTS par cours sont en général précisés sur les catalogues de cours des universités partenaires. Choisissez donc un ensemble de cours pour obtenir au total 30 crédits ECTS ou plus ;
- Une attestation de la langue d'enseignement (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ) : une certification en langues (CLES, TOEFL, ...) / un parcours en licence / un avis d'un enseignant de la langue ;
- les relevés de notes de L3 et M1 – 1^{er} semestre ;
- une photo ;
- trois avis d'enseignants (*modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ*).

Date limite et modalités de candidature

Informations disponibles sur les pages « International » du site internet de l'INSPÉ : www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/sejour-detudes-letranger



Sélection

Une commission composée des membres du Bureau des Relations Internationales et du Jury du Master MEEF 1^{er} degré examine tous les dossiers et sélectionne en fonction de la motivation et des résultats académiques, les étudiants qui peuvent partir à l'étranger.

La commission tient compte des vœux d'universités d'accueil, mais peut proposer une autre université si celles choisies ne sont plus disponibles. Chaque étudiant sera informé de la suite donnée à son dossier par courriel au début du mois d'avril.

» Financement

La demande de bourse de mobilité internationale se fait sur le portail de mobilité de l'Université d'Orléans :

www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres

Ces bourses de mobilité sont une aide financière accordée aux étudiants qui font la démarche de partir à l'étranger. Elles n'ont pas vocation à couvrir l'intégralité des frais engagés par l'étudiant pendant sa mobilité.

Bourse Erasmus +

Conditions d'éligibilité :

- Être étudiant à l'Université d'Orléans,
- Effectuer une mobilité dans une université partenaire Erasmus +
- Ne pas avoir utilisé tout son Crédit temps Erasmus + lors de précédentes mobilités Erasmus +.

Crédit temps de 12 mois par cycle d'études (Licence/Master/Doctorat)

Montant :

- De 170€ à 270€ par mois selon le pays d'accueil* :

Groupe	Pays de destination	Bourses / mois
Groupe 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède	270 €
Groupe 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	220 €
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie,	170 €

Versement :

- 75% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour
- 25% de la bourse au retour, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de fin de séjour

Bourse Mobicentre

Conditions d'éligibilité :

- Être étudiant à l'Université d'Orléans,
- Avoir moins de 25 ans et être inscrit sur la plateforme Yep's – www.yeps.fr
- Effectuer une mobilité de 4 semaines minimum
- Ne pas avoir utilisé tout son Crédit temps lors de précédentes mobilités.

Crédit temps de 12 mois

Montant :

- 175€ par mois*

Versement :

- 50% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour
- 50% de la bourse au retour, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de fin de séjour

Bourse AMI du MESRI (Aide à la Mobilité Internationale)

Conditions d'éligibilité :

- Etre étudiant à l'Université d'Orléans,
- Etre boursier du CROUS
- Avoir moins de 28 ans
- Effectuer une mobilité dans une université partenaire

Montant :

- 1600€ par semestre*

Versement :

- 100% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour
- Avec maintien de la bourse sur critères sociaux du CROUS

*Montant 2019-2020

» *Plus d'informations ?*

Rendez-vous sur les pages « International » du site Internet de l'INSPÉ dans la rubrique « Partir à l'étranger – Séjours d'études » : www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/sejour-detudes-letranger

